

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 8 mai 2023  
à 19 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** - Ouverture de la séance
- Présentation de la carte des travaux
  - Présentation du Plan d'action propreté 2023-2025
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur les demandes de dérogation mineure :
- 12164, rue Letellier - Lot 6 527 992 du cadastre du Québec** : autoriser un pourcentage de façade, devant être située dans la marge avant maximale, inférieur à 80 %, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement (40.06);
- 12180, rue Letellier - Lot 6 527 993 du cadastre du Québec** : autoriser un pourcentage de façade, devant être située dans la marge avant maximale, inférieur à 80 %, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement (40.07).
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 8 mai 2023.
- 10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 11 avril 2023.

**12 – Orientation**

- 12.01** Autoriser, dans le cadre d'un projet pilote, la mutualisation d'unités de stationnement dans le District central.

## 20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à St-Denis Thompson inc. pour la déconstruction des restes du bâtiment de la maison Berri et la réhabilitation du site, bâtiment excédentaire (0040) situé au 10905, rue Berri - Dépense totale de 196 813,37 \$, taxes incluses (contrat : 166 794,23 \$ + contingences : 25 019,14 \$ + incidences : 5 000 \$) - Appel d'offres public S-AC-2023-009 - 8 soumissionnaires / Demander au comité exécutif d'autoriser le financement du projet à même le budget d'affectation de surplus du Service de la gestion et de la planification des immeubles (SGPI).
- 20.02** Accorder un contrat à Les pavages Céka inc. pour des travaux de voirie sur les rues Leslie-Gault, Philippe-Hébert, Saint-Arsène, Chambord et sur l'avenue Georges-Baril (PCPR 2023) - Dépense totale de 3 116 115 \$, taxes incluses (contrat : 2 564 711,45 \$ + contingences : 263 966,04 \$ + incidences : 287 437,50 \$) - Appel d'offres public S-AC-2023-011 - 4 soumissionnaires.
- 20.03** Accorder un contrat à Les Pavages Céka inc. pour des travaux de mesures d'apaisement aux écoles Atelier, Our Lady of Pompei, Fernand-Seguin, Saint-Isaac-Jogues, Saint-Odile ainsi que sur des pistes cyclables (PSAÉ 2023) - Dépense totale de 2 521 203,60 \$, taxes incluses (contrat : 2 046 082,20 \$ + contingences : 204 608,22 \$ + incidences : 270 513,18 \$ - Appel d'offres public S-AC-2023-008 - 3 soumissionnaires.
- 20.04** Accorder un contrat à Les Pavages Céka inc. pour des travaux de construction de dos-d'âne allongés sur diverses rues et ruelles dans l'arrondissement - Dépense totale de 636 731,55 \$, taxes incluses (contrat : 470 247,75 \$ + contingences : 94 049,55 \$ + incidences : 72 434,25 \$) - Appel d'offres public AC-2023-012 - 4 soumissionnaires / Imputation à la réserve développement (581 420,78 \$, net de ristournes).
- 20.05** Accorder un contrat à Les constructions H2D inc. pour le réaménagement du parc Avila Vidal, pour l'année 2023 - Dépense totale de 2 458 430,63 \$, taxes incluses (contrat : 2 075 846,03 \$ + contingences : 207 584,60 \$ + incidences 175 000 \$) - Appel d'offres public S-AC-2023-005 - 7 soumissionnaires.
- 20.06** Accorder un contrat à Les Entreprises Daniel Robert inc. pour des travaux d'aménagement d'une aire de détente au parc des Bateliers ainsi qu'autour de la sculpture de Marie-Gérin-Lajoie au parc Basile-Routhier - Dépense total de 152 681,79 \$, taxes incluses (contrat : 107 892,54 \$ + budget de contingences : 10 789,25 \$ + frais incidents 34 000 \$) - Appel d'offres public S-AC-2023-013 - 5 soumissionnaires.
- 20.07** Accorder un contrat à Arboriculture de Beauce inc. pour des travaux d'essouchement, pour l'année 2023 - Dépense totale de 187 294,28 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 23-19850 - 4 soumissionnaires.
- 20.08** Accorder un contrat de gré à gré à Passerelles, coopérative en patrimoine, pour la réalisation d'une étude sur le patrimoine industriel des secteurs Chabanel et Port-Royal pour une période de 5 mois pour un montant de 38 980,66 \$, taxes incluses / Imputation à la réserve développement (35 594,54 \$, net de ristournes).
- 20.09** Accorder un contrat de gré à gré à Le Comité inc. pour l'aménagement d'une placette jeunesse temporaire au parc Marcelin Wilson pour une somme maximale de 101 199,31 \$, taxes incluses (contrat : 95 199,31 \$ + contingences : 3 000 \$ + incidences : 3 000 \$ / Imputation au fonds de parcs (17 408,46 \$, net de ristournes).

- 20.10** Approuver la convention de services à intervenir avec Ville en vert pour l'identification des besoins en outils de collecte, sensibilisation porte-à-porte, distribution de bacs de comptoir et suivi post-implantation dans le cadre du déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus et les institutions, commerces et industries (ICI) du secteur du Sault-au-Récollet pour la période du 15 mai 2023 au 31 janvier 2024 / Autoriser une dépense totale de 131 461,11 \$, taxes incluses (contrat : 88 532 \$ + incidences : 42 929,11 \$ / Imputation à la réserve développement (52 480,52 \$, net de ristournes).
- 20.11** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 25 848 \$, taxes incluses, à différents organismes, dans le cadre de l'appel à projets culturels 2023 / Approuver les conventions à cet effet.
- 20.12** Accorder un contrat à Excavation Gricon (3286916 Canada inc.) pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de remplacement des entrées de services en plomb sur les terrains privés, de voirie et d'éclairage sur la rue Sackville, entre les rues Fleury Est et Prieur Est, et sur la rue Yvette-Brillon, entre le boulevard de l'Acadie et la limite sud (PRR 2023) - Dépense totale de 3 204 011,72 \$, taxes incluses (contrat : 2 636 588,88 \$ + contingences : 263 658,89 \$ + incidences : 303 763,95 \$) - Appel d'offres public S-AC-2023-003 - 3 soumissionnaires.
- 20.13** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 359 036,32 \$ à différents organismes, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2024) / Approuver les conventions à cet effet.

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 1250 \$ aux organismes suivants : Ahuntsic-Cartierville en transition (1000 \$) et Ahuncycle (250 \$) afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.02** Autoriser une dépense de 18 281,03 \$, taxes incluses, en provenance du fonds de stationnement, pour l'achat de 40 supports à vélo qui seront installés sur le domaine public de l'arrondissement.
- 30.03** Ratifier une dépense de 125 \$ pour la participation de Julie Roy, conseillère du district de Saint-Sulpice, à l'événement Les rendez-vous métropolitains du stationnement 2023.
- 30.04** Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable (MobilisActions) pour le projet Accompagnement et découverte du vélo d'hiver.
- 30.05** Affecter un montant de 378 311,73 \$, provenant de la réserve développement, pour l'année 2023, afin de permettre la mise en oeuvre de différentes actions reliées au Plan d'action propreté 2023-2025.

## 40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance permettant d'établir la circulation à sens unique en direction est sur la rue Prieur Est, entre l'avenue Papineau et la limite est de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 40.03** Avis de motion et adoption d'un premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) » afin de créer les zones 1533 et 1534 aux dépens de la zone 1321 dans le but d'encadrer le développement d'un site localisé au sud-est de l'intersection de la rue de Louvain Ouest et de l'avenue de l'Esplanade (site 50-150 Louvain Ouest) - Lots 1 487 577 et 1 999 283 du cadastre du Québec.
- 40.04** Refuser d'approuver, en vertu du titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), la demande de transformation visant l'aménagement d'une unité de stationnement en cour latérale ainsi que de son allée d'accès, ne respectant pas les distances minimales requises entre des allées d'accès existantes pour l'immeuble portant le numéro 9815, rue De Martigny - Lot 1 743 297 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003209925.
- 40.05** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution, modifiant le projet particulier adopté le 13 février 2017 (CA17 090023) autorisant la démolition des bâtiments situés au 1400, rue Sauvé Ouest et la construction de plusieurs immeubles résidentiels avec commerces et bureaux, pour permettre la construction d'un bâtiment résidentiel d'une hauteur de dix-neuf étages hors-sol pour la phase IV du projet Voltige - Lot 6 085 305 du cadastre du Québec - Zone 1229 (réf. : 1154039018).
- 40.06** Accorder une demande de dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 12164, rue Letellier, un pourcentage de façade, devant être située dans la marge avant maximale, inférieur à 80 %, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) - Lot 6 527 992 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003255378.
- 40.07** Accorder une demande de dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 12180, rue Letellier, un pourcentage de façade, devant être située dans la marge avant maximale, inférieur à 80 %, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) - Lot 6 527 993 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003255377.

## 51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Modifier la résolution CA22 09 0326 afin de désigner le conseiller Jérôme Normand à titre de maire suppléant de l'arrondissement pour la période du 1er au 21 juillet 2023.

## **61 – Dépôt**

- 61.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 8 mars 2023.
- 61.02** Prendre acte du procès-verbal de la séance du comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition d'immeubles tenue le 8 mars 2023.

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance